



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29/11/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
44	23	26

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2022, le 29 Novembre à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 21/11/2022.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. HERVIN Claude, M. MAILLE Jean-Marie, M. DEBCZAK Jean-Michel, M. TURBAN Jean-Claude, M. MULLER Patrick, M. LEDOUX Eric, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. DREVILLE Gérard, M. LECLAIRE Patrice, M. ALATI Jacques, M. TERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. COLLOBER Ernest

Suppléant(s) : M. HERVIN Claude (de M. COLLIN Eric), M. MAILLE Jean-Marie (de M. DUFUMIER Dominique), M. DEBCZAK Jean-Michel (de M. BOCQUET Jean-Charles), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BARBAROSSA Raphaël)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. VARON Bernard à M. DESHAYES François, M. SPECQ André à M. MELLA Daniel, Mme POLLET Clarisse à M. DESSE Daniel

Excusé(s) : M. DUFUMIER Dominique, M. BOCQUET Jean-Charles

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDRU Gilles, M. MANSOUX Michel, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, M. EPALLE Jean, Mme LOURME Sophie, M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. COLLIN Eric, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2022-043 – Convention financière avec Flint pour le financement des travaux du Chemin du Vauvourard à Luzarches

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant que l'aménageur FLINT IMMOBILIER réalise actuellement un lotissement de onze pavillons en haut du chemin du Vauvouard à Luzarches.

Considérant qu'afin de raccorder et d'assainir ce dernier, le SICTEUB va réaliser le collecteur d'eaux usées sur ce même chemin. Ce dernier raccordera le lotissement de 11 pavillons en construction.

Considérant que le SICTEUB ne pouvant bénéficier de subventions pour l'extension de ce réseau, il a été convenu que FLINT IMMOBILIER apporterait une participation financière afin de financer ce dernier. Cette participation financière serait d'un montant équivalent aux subventions que le SICTEUB ne pourra pas percevoir. Cette convention sera actualisée une fois le montant du marché de travaux retenu.

Considérant qu'il convient de rédiger une convention financière actant de la participation de l'aménageur à cette opération.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- **SIGNER** la convention financière avec l'aménageur Flint Immobilier pour le raccordement du lotissement Chemin du Vauvouard à Luzarches
- **EFFECTUER** toutes les démarches afférentes à ce dossier.
- **DIT** que cette somme sera inscrite au budget primitif 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 01/12/2022
Le Président